

Deuxième journée scientifique de GéronD'if
6 novembre 2019

Quelques considérations sur l'âgisme

Dr Jean-Pierre Aquino



Ce que dit la loi

- *« Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »*
- 23 critères de discrimination fixés par la loi
- Défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son état de santé, ses opinions... est formellement interdit par la loi et les conventions internationales approuvées par la France.
- Les 23 critères prohibés par la loi figurent dans le Code Pénal et dans le Code du Travail
- Les discriminations peuvent être sévèrement sanctionnées

ENQUÊTE
LES PRÉFETS ENTRE SENS
DE L'ÉTAT ET ÉTATS D'ÂME

SCIENCE
AVION ÉLECTRIQUE :
PROMESSES ET FANTASMES

SPÉCIAL VINS
PRIMEURS 2018
ET VINS DE L'ÉTÉ

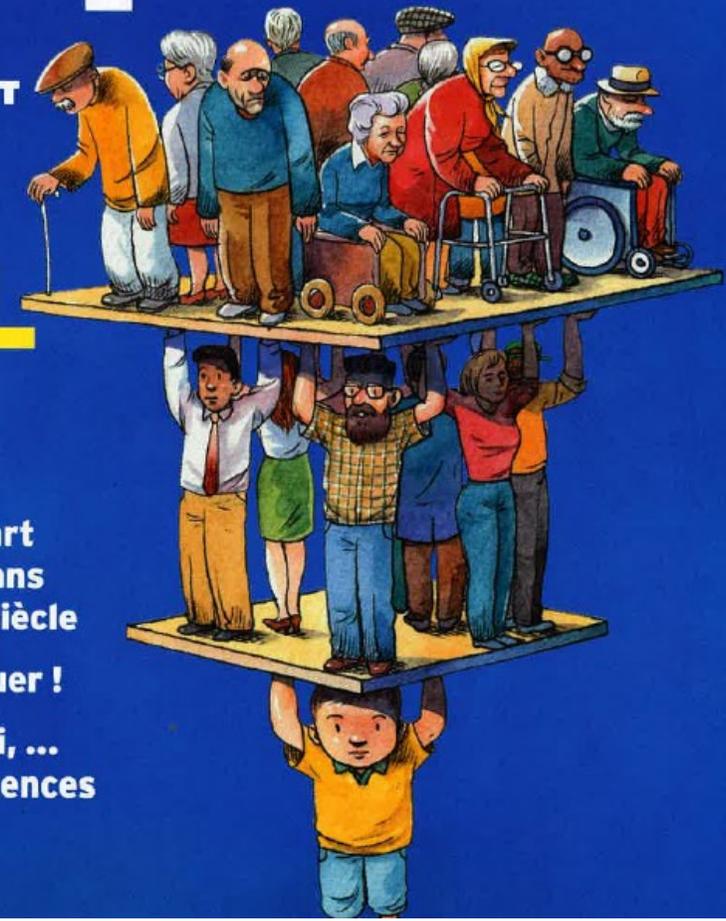
lexpress.fr • n° 3546 semaine du 19 au 25 juin 2019

l'express

VIELLISSEMENT

LE PÉRIL GRIS

En France, la part
des plus de 65 ans
a doublé en un siècle
et ça va continuer !
Retraite, emploi, ...
quelles conséquences



Éléments de contexte

- Une société de la performance et de la valorisation de la jeunesse
- La confrontation de la société au vieillissement de sa population et à l'émergence de maladies chroniques invalidantes
- Age et incapacités : motifs qui pourraient conduire à une forme de discrimination
- Un quart à un tiers de la population va passer près du tiers de sa vie en retraite : changement du contexte économique et modification des équilibres sociaux (L'erreur de Faust)
- Dans un tel contexte, l'âgisme risque de se renforcer

Quelques exemples

- « Les femmes de 50 ans, c'est trop vieux » Yann Moix
- Une proposition de loi (2012) visant à interdire une candidature de plus de 67 ans à la députation
- Louer un logement ou emprunter devient impossible au-delà de 70 ans
- La non représentation des personnes âgées dans les organes décisionnaires
- Le critère d'âge dans l'administration....
- Et dans les hôpitaux(en dehors des services de gériatrie)

Le non accès au...

- Numérique ou « illectronisme » : 53% des plus de 75 ans (DRESS 2019)
- Transports : Qui n'a pas été gêné par une correspondance avec un TGV ne restant que deux minutes en gare...
- Mobilité: Les aménagements nécessaires en réponse aux besoins ne sont-ils pas finalement utiles au plus grand nombre...

**Prises de position à l'occasion du 70^{ème}
anniversaire de la Déclaration universelle des
droits de l'homme (Décembre 2018)**



10 Décembre 2018

DÉCLARATION DE LA SFGG

**“DROITS FONDAMENTAUX SUR L’AVANCÉE EN ÂGE,
L’ACCÈS AUX DROITS ET
L’EXERCICE DES DROITS PAR LE CITOYEN ÂGÉ »**

Charte européenne de l'avancée en âge

Les sociétés européennes pensent que le vieillissement est une déchéance.

Cette dévalorisation apparaît dès quarante ans dans le monde du travail, et s'amplifie jusqu'aux plus grands âges de la vie dans tous les secteurs de la société.

A l'instar de toute forme de racisme, l'âgisme est un processus de discrimination et de stigmatisation qui ne peut être toléré.

Empreinte de stéréotypes, une telle posture conduit inéluctablement à des comportements indignes à l'égard des plus âgés, ce dans chacun des pays de l'Union.

Lutter contre l'âgisme, c'est améliorer les conditions de vie des plus âgés, mais également celles de chacun.

Il faut par conséquent réaffirmer que chaque moment de la vie a toute son importance, et garantir que les droits des personnes seront assurés de façon effective et continue quel que soit l'âge.

Ce changement passe entre autres par une refonte du pacte entre les générations. C'est pourquoi nous demandons solennellement aux candidats d'intégrer cette dimension dans leur programme, en s'appuyant sur l'Europe pour faire évoluer chaque pays.

Objectifs

- 1** **Combattre l'âgisme pour, quel que soit son âge :**
 - Etre citoyen à part entière
 - Accéder à un emploi et avoir un niveau de revenu digne
 - Vivre dans un vrai logement, décent et adapté, y compris en établissement
 - Bénéficier de soins consentis et d'aides adaptées à des prix acceptables

- 2** **Changer de regard pour, quel que soit son âge :**
 - Avoir un rôle social
 - Créer de nouvelles relations, notamment en ayant accès à la culture
 - Etre reconnu comme étant créateur de richesses et d'emplois
 - Pouvoir assurer un rôle d'aidant sans s'épuiser

- 3** **Défendre les droits de chacun pour, quel que soit son âge :**
 - Exercer et jouir pleinement de ses droits
 - Pouvoir refuser que sa sécurité prime systématiquement sur l'exercice de sa liberté
 - Etre assuré de n'être jamais attaché ou enfermé
 - Etre respecté dans sa vie privée, affective, et sexuelle
 - S'exprimer, participer, s'engager

Propositions opérationnelles :

1
Mettre en place une politique éducative sur l'avancée en âge

2
Développer la participation et la citoyenneté des personnes âgées, notamment celles des plus vulnérables

3
Dans chaque pays de l'Union, créer un Ministère en charge du vieillissement et une prestation autonomie

4
Créer des organes nationaux de contrôle des discriminations par l'âge, en application des principes prévus par l'article 21 de la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne

5
Nommer un commissaire européen au vieillissement

Ont signé la présente charte européenne de l'avancée en âge, le 27 février 2019 :

Grégoire Bellut

Pascal Champvert

Michel Chauvière

Edouard de Hennezel

Annie de Vivie

André Flageul

Marie-Françoise Fuchs Ricci

Romain Gizolme

Alicia Issaka

Adeline Leberche

Christiane Martel

Gérard Mick

Guillaume Quercy

Alain Villez



Des éléments de réponse

Changer le regard...

- Il faut indiscutablement changer le regard porté sur les personnes âgées
- L'étude des représentations sociales est importante pour aider à progresser
- Sensibiliser le grand public (par des campagnes de communication) dès le plus jeune âge
- Les associations et les pouvoirs publics sont impliqués
- Enfin les médias jouent un rôle essentiel

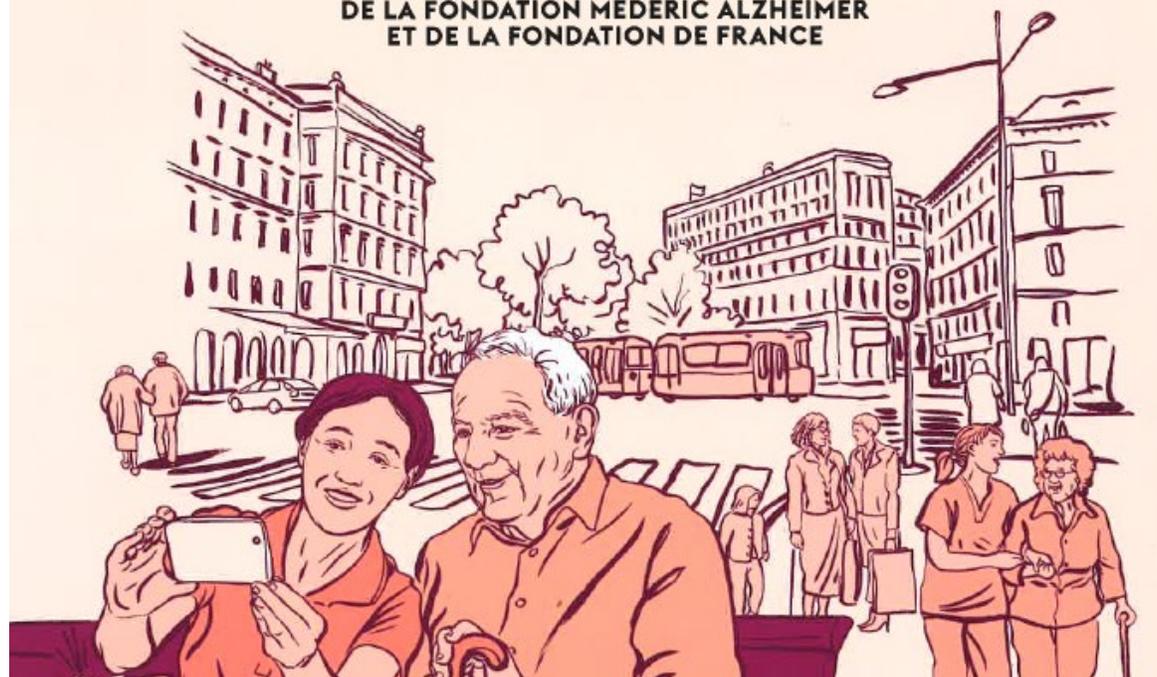
Article du *Monde* du 16 mars 2019 signé de Bernard Kouchner et de Monique Pelletier, anciens ministres

« Il est temps de réintégrer les vieux dans la cité, au cœur de notre vie commune Mais qui les voit ceux-là, et qu'ont-ils à dire ? Personne ne le sait ou ne veut le savoir. Nous avons tendance à les reléguer aux portes de la citoyenneté. La vie commune leur est, si ce n'est hostile, du moins inadaptée. Ils s'y sentent fragiles, vulnérables, peu à leur place. Alors ils se retranchent, se taisent, se renferment, veulent disparaître. »

Maladie d'Alzheimer

Pour une société inclusive

—
UNE ENQUÊTE
DE LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER
ET DE LA FONDATION DE FRANCE



La société inclusive

- Nécessaire adaptation aux différences des personnes, en recueillant et en anticipant leurs besoins
- C'est le but de la société inclusive qui permet l'intégration des personnes vulnérables et des plus fragiles
- Sont impliqués les services publics, les loisirs, la culture, le voisinage, les entreprises, les commerçants...

Initiatives

- Réseau francophone villes amies des aînés
- Dementia friendly
- Le livre blanc publié par un collectif, « *Personnes vivant avec une maladie neuro évolutive : pour une société bienveillante* » Dix pistes d'action sont développées : www.espace-ethique.org (2019)
- Le « Collectif Alzheimer ensemble : construisons l'avenir », porté par la Fondation Médéric Alzheimer : sensibiliser la société française aux enjeux de cette maladie, nourrir une réflexion participative au niveau national (2019)

Un centre de preuves consacré à la société inclusive

- L'ARS Nouvelle Aquitaine vient d'inaugurer « Côte à Côte »
- Missions :
 - favoriser des partages de connaissances et des travaux de recherche aux niveaux national et international,
 - soutenir des transferts de dispositifs éprouvés dans le domaine de l'accompagnement médico-social,
 - fournir un appui méthodologique pour mesurer les impacts des expériences conduites.

Les pouvoirs publics

- **Position française et européenne sur les droits des citoyens**
- **Rapport Dominique Libault : dynamiser la lutte contre l'âgisme, une mission parlementaire, un observatoire de l'âgisme rattaché au Défenseur des droits**
- **Le Défenseur des droits : indicateurs sur l'âgisme attendus dans le rapport 2019 - groupe de travail de personnes âgées militantes au sein d'associations**
- **Le rapport d'Audrey Dufeu Schubert : place et image des seniors dans notre société**

Conclusion

- **Donner du sens au grand âge en affirmant la citoyenneté, la dignité et le droit au libre choix des personnes âgées**
- **« Il faut passer d'une société qui dévisage à une société qui envisage » Jean Cocteau**